

Surveillance épidémiologique des maladies à caractère professionnel (MCP) en Paca :

Les « Quinzaines MCP »

Résultats 2010

Franck Sillam¹, Marie-Hélène Cervantès²

1 Institut de Veille Sanitaire – Marseille, 2 Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Marseille



région Sud



Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,



Maladies professionnelles (MP)

Une **maladie** est professionnelle si elle est la conséquence directe de l'**exposition** d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle

- **déclaration d'une MP par le salarié**
 - **réparation : Maladies Professionnelles Indemnissables (MPI)**
 - Tableaux : présomption d'origine
 - CRRMP : Système complémentaire (1993)
- **mais sous-déclaration**
- Craintes de répercussions professionnelles
 - Faible bénéfice financier
 - Complexité...



Maladies à caractère professionnel (MCP)

Toutes les **maladies** considérées par les médecins du travail comme **imputables au travail** et qui n'ont

Article 461-6 du code de la Sécurité Sociale

- déclaration obligatoire par tout docteur en médecine de toute pathologie ou symptôme qui présente de l'avis du médecin un caractère professionnel
 - méconnu, ponctuel, non exhaustif, ...
 - pas de population de référence (calcul de prévalences impossible)



Objectifs des Quinzaines MCP

- Recenser de manière exhaustive les MCP diagnostiquées au cours de la Quinzaine
- Estimer la prévalence des MCP observées par les médecins du travail, par sexe, âge, profession et secteur d'activité
- Fournir des indicateurs pour l'évolution des tableaux de MPI
- Contribuer à mesurer et comprendre la sous-réparation des MP
- Repérer l'éventuelle émergence de phénomènes sanitaires associés à l'activité professionnelle



Retombées régionales

- Participation des SST à la veille sanitaire (2 quinzaines / an)
- Encourager les médecins du travail à signaler les MCP rencontrées
- Travail en réseau, amélioration des pratiques au fur et à mesure de la participation
- Publication annuelle d'indicateurs régionaux (plaquettes)
- Rapprochement des différents acteurs en santé-travail de la région (Direccte, ARS, ORS...)



Méthodes

Recueil :

- Repose sur un réseau sentinelle de médecins du travail volontaires
- Campagnes de courte durée, 2 semaines consécutives par semestre

Informations recueillies :

- Caractéristiques socioprofessionnelles (tous les salariés)
- Description de la pathologie et agents d'exposition professionnelle (cas)



Résultats 2010



Réalisation du programme en 2010

Participation

609 médecins du travail en activité dans la région

- 91 ont participé à la Quinzaine 2010 soit un taux de participation de 15 %

Salariés vus en consultation

- 7 520 salariés vus en consultation pour 203 243 salariés suivis par les médecins participants
- Plus souvent des hommes (56 %)
- Age moyen 40 ans
- Ouvriers les plus représentés (39 %) suivis des employés (32 %)



Signalement MCP

413 MCP ont été signalées => 389 salariés

- Taux de signalement moyen rapporté au nombre de salariés vus : 5,2 %

Principales pathologies

- Affections de l'appareil locomoteur (49 %) et souffrance psychique (34 %)
- Troubles de l'audition (6 %) et irritations et/ou allergies (4 %)



en MCP

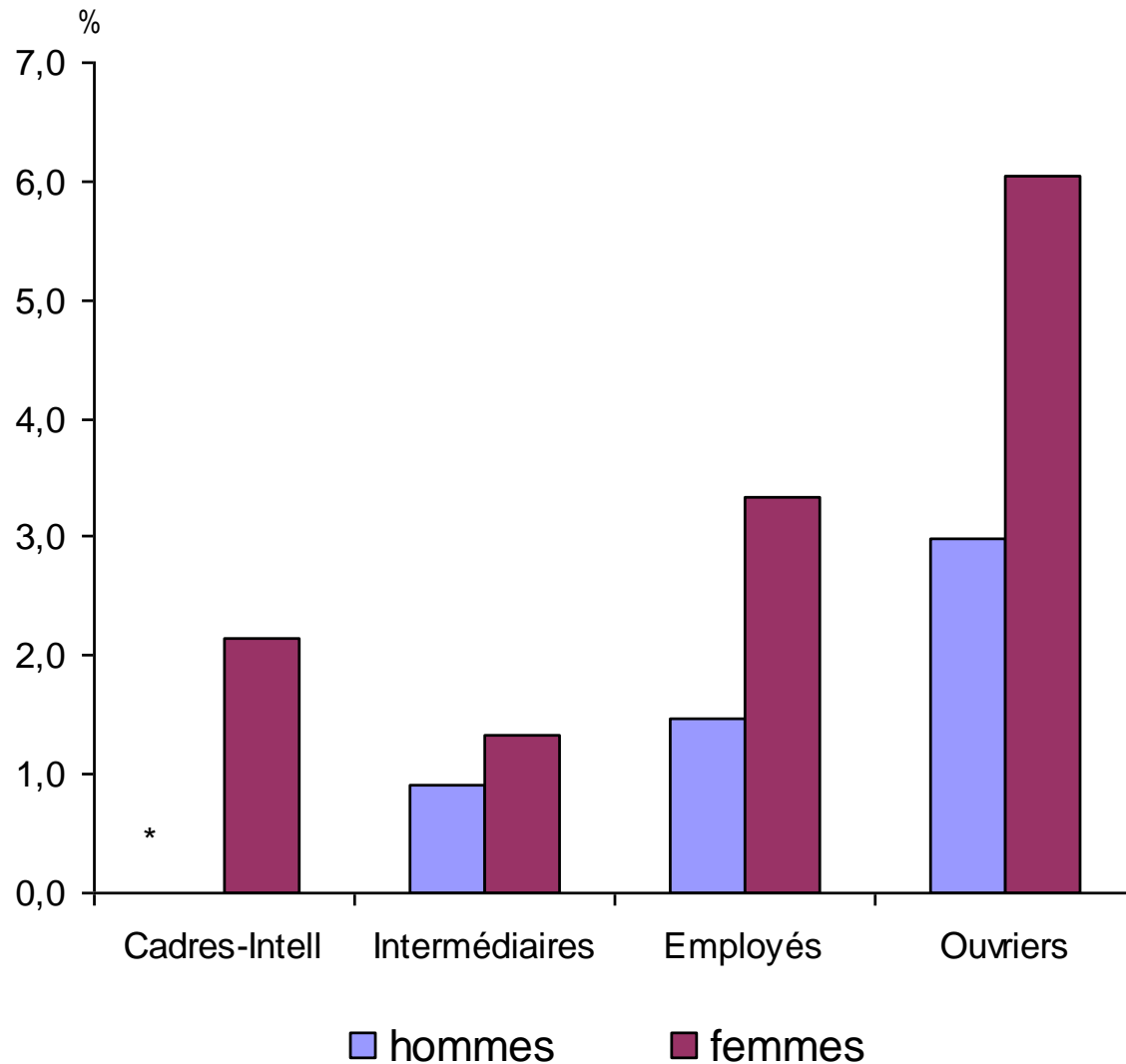
Prévalence

- 195 salariés => prévalence : 2,7 %
- Prévalence augmente avec l'âge (hommes et femmes)
- Les femmes sont les plus touchées (tout âge, toutes professions)

Sièges des ALM

- Hommes : rachis (38 %) suivi du coude (25 %)
- Femmes : rachis (35 %) suivi de l'épaule (24 %)

Prévalence des ALM selon la catégorie sociale et le sexe





Les ALM

- Femmes :
 - industries (6,8 %)
 - commerce (5,1 %)
- Hommes :
 - agriculture (4,9 %)
 - construction (3,4 %)
 - commerce (3,2 %)
 - industries (3,1 %)
- Hommes et femmes :
 - contraintes posturales et articulaires
 - manutention manuelle de charge et de personnes



La souffrance psychique en MCP

141 salariés => prévalence : 1,9 %

- Femmes 2 fois plus atteintes
- Prévalence augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans (1,6 % pour les 25-34 ans – 2,6 % pour les 45-54 ans – 2,3 % pour >54 ans)

Diagnostics

- dépression (57 %)
- anxiété (14 %)

La souffrance psychique

Catégories sociales

- Cadres et professions intellectuelles supérieures (2,2 % hommes et 6,6 % femmes)
- Professions intermédiaires (1,3 % et 3,7 %)
- Employés (0,7 % et 1,7 %)

- Activités financières et assurances (4,1 % et 5,3 %)

- Organisation fonctionnelle de l'activité, management (38,5 %)
- Relation au travail et violence (37,7 %)



Pathologie principalement masculine

23 salariés => prévalence chez les hommes : 0,5 %

- Prévalence augmente avec l'âge (1,7 % pour les 54 ans et plus)

Catégorie sociale

- Ouvriers (0,7 %)

Secteur d'activité

- Industries (0,9 %)



Les maladies professionnelles indemnissables

- > 34 % des MCP (hors souffrance psychique) remplissent tous les critères d'un tableau de maladie professionnelle (MP)
- Parmi les MCP remplissant tous les critères d'un tableau de MP :
 - déclaration initiée dans 22 % des cas
 - si non déclaration motif principal : refus du salarié (crainte pour emploi > réparation peu attractive - démarche complexe)



Conclusion et perspectives

Confirmation des spécificités régionales en termes de pathologies, de professions et de secteurs d'activité

- Indicateurs destinés à aider au suivi des actions entreprises (notamment dans le cadre du PRST) et à l'élaboration de nouvelles initiatives de prévention des risques professionnels

Perspectives

- Continuer la surveillance des MCP à travers les Quinzaines MCP
- Mettre en place d'une application informatique au sein des SST pour une saisie en ligne